

UNEDIC : L'urgence est là. Agissons !

La lutte sur l'assurance chômage est en cours, on ne le sait que trop peu. Elle nous concerne tou-tes.

L'Union syndicale Solidaires se positionne sur cette question mais l'implication de l'ensemble des militant-es doit augmenter. L'assurance chômage n'est pas un enjeu qui concerne les seul-es chômeurs/ses de longue durée. S'il faut continuer à lutter aux côtés des mouvements de chômeurs/ses, intérimaires, intermittent-es, précaires, c'est parce que cette lutte est la nôtre.

Un nouvel accord Unédic est en passe d'être agréé par le ministre du travail. Une nouvelle fois le gouvernement veut se cacher derrière un prétendu respect des « partenaires sociaux » pour laisser la loi du Medef s'imposer. Nous devons nous opposer à cette politique de régression sociale. Partout en Europe les réformes tendent à créer toujours plus de travailleurs/ses pauvres. Nous sommes nombreux/ses à n'en plus pouvoir de cet engrenage libéral antisocial. Il est urgent de faire entendre notre refus et d'agréger nos légitimes colères pour renverser cette politique.

Les médias et le gouvernement tentent de réduire cette lutte à celle des intermittent-es du spectacle, c'est-à-dire une extravagance sympathique puisqu'elle vient d'« artistes ». Oui, nous utilisons des moyens spectaculaires, mais c'est pour nous faire entendre toutes et tous et pour combattre la désinformation.

Des convergences commencent à se créer. Elles nous donnent de l'énergie. Elles doivent s'amplifier. Salarié-es du public ou du privé, chômeurs/ses, RSastes, étudiant-es, retraité-es, avec ou sans papiers, bloquons ensemble cette machine avant

d'être tou-tes trop précarisé-es pour avoir des forces à unir.

Si nous laissons les droits au chômage se dégrader, ce sont toutes nos luttes qui seront sans cesse plus difficiles à mener : plus nos droits se réduisent et plus la pression des employeurs est grande, plus le chantage au chômage ou l'incitation à sortir du salariat (notamment par le statut d'autoentrepreneur) mettent en danger nos moyens de lutte. C'est l'exacerbation de la concurrence entre les travailleurs/ses qui fait progresser l'extrême droite, dans les urnes et dans les têtes.

Il reste moins d'un mois avant l'échéance de l'agrément. La lutte n'est pas perdue.

Et au delà de l'agrément, c'est une lutte contre la précarisation que nous devons mener. L'Union syndicale Solidaires doit continuer à construire un discours qui tienne compte des mutations du travail et de l'emploi. L'ensemble des syndicats et des fédérations qui la composent doit se saisir de la problématique de la précarisation, faire entendre la centralité de cette problématique.

Il reste moins d'un mois avant l'échéance de l'agrément. Nous devons considérer ce délais comme une opportunité à saisir. Nous pouvons toutes et tous participer aux actions menées partout en France. Nous avons de très bonnes raisons, en tant que syndicalistes, travailleurs/ses, membres d'association, pour refuser l'état des choses, donc pour qu'un mouvement général se lance. N'attendons pas la prochaine manifestation pour nous attrister du manque de mobilisation et de perspectives. La coordination nationale des précaires, chômeurs, intermittents, intérimaires organise des actions nationales. Des Solidaires participent à cette coordination nationale dans de nombreuses villes. Tous les Solidaires doivent participer à créer de réels blocages. Le désir existe. L'urgence est là. Agissons !

Dunkerque le 5 juin 2014